Thales et Gemalto obtiennent l'Autorisation Règlementaire relative au contrôle des concentrations aux Etats-Unis

Il est fait référence au communiqué de presse conjoint de Thales (Euronext Paris: HO) et Gemalto (Euronext Amsterdam et Paris: GTO) en date du 27 mars 2018 relatif au lancement par Thales de l'offre recommandée en numéraire sur l'ensemble des actions Gemalto (l' « Offre »), à la publication du Document d'Offre ainsi qu'au communiqué de presse conjoint de Thales et Gemalto en date du 10 août 2018 relatif à la nouvelle prolongation de la Période d'Acceptation. Les termes non définis dans le présent communiqué de presse ont le sens qui leur est attribué dans le Document d'Offre.

Thales et Gemalto annoncent aujourd'hui avoir obtenu l'Autorisation Règlementaire relative au contrôle des concentrations aux Etats-Unis, l'ordonnance (*Stipulation and Order*) relative à leur accord avec le Département de la Justice des Etats-Unis, annoncé le 1er mars 2019, ayant été rendue par le tribunal compétent aux Etats-Unis.

Avec les autorisations des autorités de concurrence compétentes en Chine, en Israël, en Nouvelle-Zélande, en Afrique du Sud, en Turquie, dans l'Union Européenne, en Australie et au Mexique, et les décisions d'autorisation relatives aux investissements étrangers en Australie, au Canada et aux Etats-Unis (CFIUS), Thales et Gemalto ont désormais obtenu 12 des 14 Autorisations Règlementaires requises.

Thales et Gemalto continuent de collaborer activement avec les autorités compétentes en Russie.

Thales et Gemalto anticipent une finalisation de l'Offre en mars 2019.

Des communications ultérieures seront faites si/lorsqu'une Autorisation Règlementaire sera obtenue ou si/lorsque la Condition Suspensive relative aux Autorisations Règlementaires sera satisfaite, fera l'objet d'une renonciation ou sera devenue impossible à satisfaire, ou dès lors que les dispositions légales applicables l'exigeraient. Tel qu'annoncé le 10 août 2018, la Période d'Acceptation a été à nouveau prolongée par Thales, conformément à une dérogation accordée par l'Autorité néerlandaise des marchés financiers (AFM), et s'achèvera deux semaines après la satisfaction ou la renonciation à la Condition Suspensive relative aux Autorisations Règlementaires (et au plus tard à la Date Limite).

****

Ce communiqué de presse conjoint de Thales et Gemalto est publié conformément à la Section 4, paragraphe 3 du Décret sur les offres publiques néerlandais (Besluit openbare biedingen Wft) et à la Section 17 paragraphe 1 du

Règlement européen relatif aux abus de marché (596/2014) dans le cadre de l'offre publique recommandée en numéraire de Thales portant sur l'ensemble des actions composant le capital social de Gemalto, y compris tous les ADSs. Ce communiqué ne constitue pas une offre ou une sollicitation d'achat ou de souscription de titres émis par Gemalto. Toute offre n'est effectuée que dans le cadre du Document d'Offre en date du 27 mars 2018 qui est disponible sur le site internet de Thales à l'adresse suivante : www.thalesgroup.com/fr/investisseurs et sur le site internet de Gemalto à l'adresse www.gemalto.com/france/investisseurs.

A propos de Thales

Ceux qui font avancer le monde s'appuient sur Thales. Nous sommes aux côtés de ceux qui ont de grandes ambitions: rendre le monde meilleur et plus sûr.

Riches de la diversité de leurs expertises, de leurs talents, de leurs cultures, nos équipes d'architectes conçoivent un éventail unique de solutions technologiques d'exception, qui rendent demain possible dès aujourd'hui. Du fonds des océans aux profondeurs du cosmos ou du cyberespace, nous aidons nos clients à maîtriser des environnements toujours plus complexes pour prendre des décisions rapides, efficaces, à chaque moment décisif.

Fort de 66 000 collaborateurs dans 56 pays, Thales a réalisé en 2018 un chiffre d'affaires de 15,9 milliards d'euros.
www.thalesgroup.com

A propos de Gemalto

Gemalto est le leader mondial de la sécurité numérique, avec un chiffre d'affaires 2018 de 3 milliards d'euros et des clients dans plus de 180 pays. Nous apportons la confiance dans un monde de plus en plus interconnecté.

Nos technologies et services, des logiciels sécurisés à la biométrie et au chiffrement, permettent aux entreprises et aux gouvernements d'authentifier les identités mais également de protéger les données afin qu'elles restent en sécurité et assurent des services dans les appareils personnels, les objets connectés, le cloud et sur les réseaux.

Les solutions de Gemalto sont au cœur de la vie moderne, du paiement à la sécurité de l'entreprise en passant par l'internet des objets. Nous authentifions les personnes, les transactions ainsi que les objets, chiffrons les données et créons de la valeur pour les logiciels – permettant ainsi à nos clients d'offrir des services numériques sécurisés à des milliards de personnes et d'objets.

Présent dans 47 pays, Gemalto emploie plus de 15 000 personnes travaillant depuis 110 bureaux, 47 centres de personnalisation et de données et 35 pôles de Recherche et de Développement logiciel.

www.gemalto.com

CONTACTS

Thales, Relations Médias
Cédric Leurquin
+33 (0)1 57 77 90 93
cedric.leurquin@thalesgroup.com

Thales, Analystes/Investisseurs
Bertrand Delcaire
+33 (0)1 57 77 89 02
ir@thalesgroup.com

Gemalto, Relations Médias
Isabelle Marand
+33 (0)6 1489 1817
isabelle.marand@gemalto.com

Gemalto, Relations Investisseurs
Jean-Claude Deturche
+33 (0)6 2399 2141
jean-claude.deturche@gemalto.com

Gemalto, Agence Relations Médias
Catherine Durand-Meddahi
+33 (0)6 08 14 49 70
c.meddahi@agence-influences.fr

Information à l'attention des porteurs américains d'actions Gemalto

L'Offre porte sur les titres de Gemalto, société (public limited liability company) de droit néerlandais et est soumise aux règles d'information et de procédure prescrites par le droit néerlandais qui diffèrent de celles en vigueur aux Etats-Unis d'Amérique. L'Offre est ouverte aux Etats-Unis d'Amérique conformément à l'article 14(e) de l'U.S Securities Act de 1934 tel qu'amendé (l' « U.S Exchange Act »), aux lois et règlements applicables, promulgués en vertu de ce dernier, y compris la réglementation 14E (Regulation 14E) (sous réserves des différentes exemptions ou dérogations prévues, le cas échéant) ainsi qu'au droit néerlandais. En conséquence, l'Offre est soumise à des règles d'information et de procédures différentes de celles applicables aux offres lancées aux Etats-Unis d'Amérique y compris celles relatives au calendrier de l'Offre, aux procédures de règlement-livraison, de retrait, de renonciation à des conditions suspensives et de date de paiement.

Les sommes reçues par tout porteur américain d'Action Gemalto en vertu de l'Offre sont susceptibles de constituer des transactions soumises à l'impôt aux Etats-Unis d'Amérique (fédéral et conformément au droit fiscal des Etats fédérés) ainsi qu'à d'autres impôts étrangers le cas échéant. Il est vivement recommandé que chaque porteur d'Actions Gemalto consulte immédiatement un conseil indépendant concernant les conséquences fiscales qu'emporterait l'acceptation de l'Offre.

Dans la mesure permise par les lois et règles applicables, y compris la régulation 14e-5 (Rule 14e-5) de l'U.S. Exchange Act et conformément aux pratiques normales aux Pays-Bas, Thales et ses affiliés, son courtier ainsi que les affiliés de ce dernier (agissant en qualité de mandataires au nom et pour le compte de Thales et de ses affiliés), peuvent, après la date du communiqué de presse conjoint de Thales et Gemalto du 17 décembre 2018, directement ou indirectement, acheter tout titre qui donnerait accès immédiat ou différé au capital de Gemalto, y compris en dehors de l'Offre. Ces transactions peuvent être effectuées publiquement au prix de marché ou aux termes de transactions privées à un prix négocié. Ces transactions ne seront en aucun cas conclues à un prix supérieur au prix prévu par l'Offre. Dans l'éventualité où de telles transactions viendraient à être rendues publiques aux Pays-Bas, ces dernières seront transmises aux actionnaires de nationalité américaine de Gemalto par communiqué de presse ou tout autre moyen équivalent de nature à informer lesdits actionnaires. Aucun achat de titres en dehors de l'Offre ne sera effectué par Thales ou ses affiliés aux Etats-Unis d'Amérique. En outre, les conseillers financiers de Thales peuvent également poursuivre des activités ordinaires de négociation de cours sur des titres de Gemalto, qui peuvent comprendre des achats ou de certains arrangements en vue d'un achat de titres. Dans la mesure de ce qui requis aux Pays-Bas, toute information concernant de tels achats sera annoncée par un communiqué de presse conformément à l'article 5 paragraphe 4 ou à l'article 13 du Décret sur les offres publiques néerlandaires (*Besluit openbare biedingen Wft*) et mis en ligne sur le site internet de l'Offrant à l'adresse suivante : www.thalesgroup.com.

Restrictions

La diffusion du présent communiqué de presse est susceptible de faire l'objet de restrictions légales ou réglementaires dans certains pays. En conséquence, les personnes venant à détenir ce document doivent se tenir informées et respecter de telles restrictions. Dans la mesure permise par la loi applicable, Thales et Gemalto déclinent toute responsabilité en cas de violation de telles restrictions par quelque personne que ce soit. Toute violation de ces restrictions peut constituer une violation du droit boursier dans certaines juridictions. Ni Thales, ni Gemalto, ni aucun de leurs conseils, ne pourraient être tenus responsables de la violation de telles restrictions. Tout actionnaire de Gemalto ayant des doutes sur la règlementation qui lui est applicable devrait consulter un conseil professionnel en la matière sans délai.

Enoncés prévisionnels

Ce communiqué de presse est susceptible d'inclure des énoncés prévisionnels et des formulations indiquant des tendances, tel que les mots « anticipe », « estime », « prévoit », « croit », « pourrait », « devrait », « ferait », « entend », « peut », « potentiel » et toute autre expression similaire. Ces énoncés prévisionnels sont uniquement fondés sur les informations disponibles actuellement et ne sont valables qu'à la date du présent communiqué de presse. De tels énoncés prévisionnels sont fondés sur les attentes actuelles de la direction et sont soumis à d'importants risques économiques, concurrentiels et d'affaires, incertitudes et contingences, dont nombre sont inconnus et nombre desquels Thales et Gemalto sont incapables de prévoir ou de contrôler. De tels facteurs pourraient occasionner une différence substantielle entre les résultats, performance et projets de Thales et/ou Gemalto concernant l'opération et tous futurs résultats, performance et projets exprimés ou suggérés par de tels énoncés prévisionnels. Ni Thales, ni Gemalto, ni aucun de leurs conseils, n'acceptent la responsabilité des

informations financières figurant dans le présent communiqué de presse relatives à l'activité, aux opérations, aux résultats ou à la position financière de l'autre entité ou de son groupe. Nous déclinons toute obligation ou engagement de diffuser une mise à jour ou une révision de tout énoncé prévisionnel figurant dans le présent communiqué de presse afin de refléter tout changement dans les prévisions ou les évènements, conditions ou circonstance sur lesquels ces énoncés sont fondés.